

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2016**

Celui-ci s'est réuni au lieu ordinaire des séances, après convocation du 19 septembre 2016, sous la présidence de M. Michel COLLETAZ, Maire d'Izernore

Etaient présents :	Mrs COLLETAZ, LAMY, LAURENT, Mme COMUZZI, M. BARDE, Mme MAURON, Mrs PECHOUX, BOISIER, Mme DESMIDT, Mrs JOYARD, ANSELMETTI, Mmes SANCHEZ-ROL, GRASSET, DUPUIS, Mr BOSSAN, Mmes MATHIEU, SAINT-JEVEINT, PERRET.
Excusés :	M. Michel MOINE
Pouvoirs :	M. Michel MOINE à Mme Edda GRASSET
Secrétaire de séance :	Mme Christiane MAURON

Ouverture de la séance : 20 h 30

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 25 juillet 2016 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

MARCHES FORMALISES SIGNES dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération **du 28 mars 2014** :

1/ MARCHE SIGNE LE 27/06/16 :

OBJET = AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS – Mairie/Eglise/Pragnères
NATURE = MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE
ENTREPRISE = ATELIER FONTAINE
MONTANT = 56 910.76 € HT

2/ MARCHE SIGNE LE 28/07/16 :

OBJET = ETUDE FAISABILITE – MODIFICATION CHAUFFAGE EGLISE
NATURE = MARCHE DE PRESTATION INTELLECTUELLE
ENTREPRISE = SYNAPSE CONSTRUCTION
MONTANT = 2 560.00 € HT

3/ MARCHE SIGNE LE 23/09/16 :

OBJET = SCHEMA DIRECTEUR ALIMENTATION EAU POTABLE
NATURE = MARCHE DE PRESTATION INTELLECTUELLE
ENTREPRISE = EAU PLUS 01
MONTANT = 37 400.00 € HT



MARCHES A BON DE COMMANDE SIGNES dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération **du 28 mars 2014** :
NEANT



DECISIONS PRISES dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération **du 28 mars 2014** :

Décision du 05 août 2016

N° 2016-038 – Signature du marché AMS SIGNALISATION ROUTIERE de 2.062,80 € HT soit 2.475,36 € TTC pour le marquage en signalisation routière – Ecole maternelle.

Décision du 19 septembre 2016

N° 2016-039 – Signature du marché RHONE ALPES MOTOCULTURE de 22.500,00 € HT soit 27.000,00 € TTC pour la fourniture de divers matériels pour les services techniques.



DELIBERATION 2016050 – MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS AU 1^{er} octobre 2016

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la modification du tableau des emplois permanents au 1^{er} octobre 2016 comme indiquée ci-après et autorise M. le Maire à procéder aux déclarations de vacances de postes.

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET		NOMBRE	
EMPLOIS	GRADES CORRESPONDANTS	AUTORISES	POURVUS
Fonctionnel	Directeur Général des Services de commune de – de 3500 habitants	1	1
Service administratif	Attaché Territorial Principal	1	1
	Attaché Territorial	1	1
	Rédacteur Territorial	1	Non pourvu
	Adjoint Administratif principal 1 ^{ère} classe	1	Non pourvu
	Adjoint Administratif principal 2 ^{ème} classe	1	1
	Adjoint Administratif 1 ^{ère} classe	2	1
	Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe	1	1
Service technique	Agent de Maîtrise	1	1
	Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	1	1
	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	3	2
	Adjoint Technique 1 ^{ère} classe	2	1
	Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	3	2
Service social	ATSEM Principal 2 ^{ème} classe	1	1
	ATSEM 1 ^{ère} classe	1	1
Service culturel	Attaché de conservation du patrimoine	1	Non pourvu
	Adjoint du patrimoine 2 ^{ème} classe	1	1
Total		23	16

DELIBERATION 2016051 – CREANCES ETEINTES – ADMISSION EN NON VALEUR

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité les opérations en non valeur pour les créances suivantes :

Dossier 1 – SARL A2C

- 14.26 € pour le budget du service EAU au titre de l'exercice 2013,
- 2.63 € pour le budget du service ASSAINISSEMENT au titre de l'exercice 2013.

Dossier 2 – Monsieur ZAGLI SERKAN

- 46.43 € pour le budget du service EAU au titre de l'exercice 2011,
- 1 813.28 € pour le budget du service EAU au titre de l'exercice 2012,
- 33.06 € pour le budget du service ASSAINISSEMENT au titre de l'exercice 2011,
- 1 795.51 € pour le budget du service ASSAINISSEMENT au titre de l'exercice 2012.

DELIBERATION 2016052 – DECISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET EAU D'IZERNORE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative N° 1 sur le budget eau (n° 266) pour un virement de crédit du compte 2315 opération 23 (divers) vers le compte 2315 opération 32 (giratoire route de Bussy) pour la somme de 15.000 €.

DELIBERATION 2016053 – DECISION MODIFICATIVE N° 2 BUDGET EAU D'IZERNORE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative N° 2 sur le budget eau (n° 266) pour un virement de crédit du compte 61523 pour 13.500 € et du compte 6378 pour 41.500 € (soit un total de 55.000 €) vers le compte 658 pour le reversement de la redevance communautaire.

DELIBERATION 2016054 – DECISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET ASSAINISSEMENT D'IZERNORE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative N° 1 sur le budget assainissement (n° 267) pour un virement de crédit du compte 6378 pour 80.000 € vers le compte 658 pour le reversement de la redevance communautaire.

DELIBERATION 2016055 – CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT AU PATRIMOINE 2^{ème} CLASSE POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE AU MUSEE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer un emploi pour accroissement temporaire d'activité, d'adjoint du patrimoine 2^{ème} classe, pour une durée maximale de 6 mois à partir du 22 octobre 2016. Il est précisé que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 35/35^{ème} et que la rémunération sera basée sur un poste de catégorie C du cadre des adjoints du patrimoine.

DELIBERATION 2016056 – PORTAGE DES REPAS A DOMICILE – PRESTATION ORGANISEE PAR LA CCHB

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas apporter d'aide supplémentaire à la participation de la CC Haut Bugey aux personnes bénéficiaires du service de portage de repas à domicile. Il demande au CCAS d'examiner les demandes d'aides qui pourraient être déposées par les bénéficiaires en tenant compte de la situation financière de chacun. Cette aide ponctuelle pourra ensuite être versée directement aux usagers par le CCAS.

DELIBERATION 2016057 – DEMANDE DE SUBVENTION POUR DU MATERIEL DE DESHERBAGE ZERO PESTICIDE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention au taux maximum (80 %) auprès de l'Agence de l'eau et/ou de tout autre organisme, pour la somme de 18.000 € HT concernant l'achat de matériel spécifique pour le désherbage conformément au devis de la Société Rhône Alpes Motoculture ci-après :

1. 3 x Batterie PELLENC sac à dos Ultra Lithium 1100	4.460 € HT
2. 2 x Débroussailleuse PELLENC EXCELION 2000 avec tête Tap Cut et tête City Cut	2.400 € HT
3. 2 x Cultivion Bineuse-sarceuse PELLENC	1.650 € HT
4. 1xx Porte-outils KERSTEN UBS HYDRO 9 avec console orientable à 30°	7.940 € HT
5. 1 x Brosse de désherbage WKB 60	2.450 € HT
6. 1 x Désherbeur mécanique MTL 75 D	3.600 € HT

Soit un total de **22.500 € HT**

DELIBERATION N° 2016058 – SOUMISSION DES CLOTURES A LA PROCEDURE DE DECLARATION PREALABLE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'instaurer la déclaration préalable pour l'installation d'une clôture sur le territoire communal.

DELIBERATION N° 2016059 – REPRISE D'UN BAIL VERBAL

Mme Marie Josèphe DUPUIS, concernée ne prend pas part à cette délibération.

Le Conseil Municipal décide par 18 voix POUR, suite à l'achat par la commune de la parcelle AB 77 de 74 a 60 ca, de reprendre l'engagement du bail verbal qui liait Mme Marie-Josèphe DUPUIS et l'EARL LE CERCLE HIPPIQUE. La commune fera son affaire personnelle du locataire.

PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal est informé de deux recrutements via l'Agence MANPOWER pour le remplacement de 2 agents indisponibles :

- Nathalie CHAMOT est arrêtée du 08/09/16 au 02/10/16
- Mathieu GADIOLET est arrêté du 30/08/16 au 28/10/16

FINANCES

Délibération complémentaire votée à l'unanimité pour la création d'un budget annexe intitulé « les Balcons de l'Oignin ».

Transfert valorisé des terrains affectés à l'opération

Le Conseil Municipal est informé du montant de la subvention de l'état dans le cadre du soutien à investissement local :

- Giratoire de Bussy : 25 % de l'investissement soit 148.000 €
- Extension de la mairie : 36 % de l'investissement pour 331.643 € + 150.000 € du département, soit un total subventionné de 480.643 €

URBANISME

Le Conseil Municipal prend connaissance du projet d'instauration du droit de préemption des communes sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce, les baux commerciaux et les terrains faisant l'objet de projets d'aménagement commercial. Il est informé de la procédure à mettre en place pour son application.

ACQUISITION DE TERRAINS ET BATIMENTS

Délibération concernant l'avenant au bail de location du bureau de poste pour extension de la destination du bail aux autres activités (MSAP, EDF, CAF...)

Le Conseil Municipal est informé de l'avancement du dossier concernant l'acquisition de parcelles auprès des consorts PETITJEAN.

SECURITE

Le Conseil Municipal décide d'organiser une réunion publique le JEUDI 20 OCTOBRE 2016 à 18 h 30 salle place de l'Eglise afin de mettre en place la participation citoyenne sur la commune d'Izernore avec la nomination de référents.

Le Conseil Municipal prend connaissance des travaux de sécurité sur le hameau de Cessiat qui seront mis en œuvre par le Conseil Départemental courant 2017.

TRAVAUX

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'avancement des différents travaux en cours :

Extension de la mairie : attribution des marchés le mardi 4 octobre 2016, signature le lundi 17 octobre 2016

Cure : un devis a été demandé pour la réfection de la cure

Giratoire route de Bussy : les travaux sont en cours et avancent bien, fin des travaux aux environs de mi-novembre

Grillons : séparation de bureaux aux Grillons

Une réunion de travaux pourra être programmée courant novembre afin de constater de l'avancement et de la mise à jour du PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement)

FORET

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion au PEFC Rhône-Alpes 2016-2020

PATRIMOINE & MUSEE

Journées Européennes du Patrimoine (JEP) : un bilan positif (400 personnes) malgré une météo pluvieuse.

VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte rendu du CA des Grillons du 7 septembre dernier.

DIVERS

Le bulletin municipal est en cours de rédaction et un rendez vous avec Déji-Pub est prévu pour intégrer un plan de la commune.

Mme Brigitte ROSADO de la Société CLYMATS interviendra le SAMEDI 22 OCTOBRE salle place de l'Eglise pour une formation auprès des associations concernant la réglementation en matière de gestion, les relations avec les collectivités territoriales (subventions...). La présence d'une personne par association est obligatoire.